

## Webinaire du ATI:

# Les institutions supérieures de contrôle (ISC) comme parties prenantes en matière de régimes fiscaux favorisant les ODD

28 février 2024 | de 14h00 à 15h30 HNEC | EN, ES, FR, et POR

### Contexte

L'importance croissante des institutions supérieures de contrôle (ISC) en tant que parties prenantes en matière de questions fiscales et de revenus est un développement considérable dans le domaine de la gouvernance fiscale. Si la plupart des ISC sont chargées de contrôler à la fois les recettes et les dépenses publiques, elles se concentrent généralement sur ces dernières. Pourtant, grâce à leur indépendance juridique vis-à-vis de l'exécutif, elles ont un rôle central à jouer pour garantir la transparence, l'efficacité et la responsabilité dans la collecte et la gestion des recettes publiques. Leur action dans ce dernier domaine est désormais essentielle pour faire face aux difficultés inhérentes à l'administration et la création des recettes, ainsi qu'à la viabilité fiscale.

Les ISC jouent également un rôle central dans la poursuite des Objectifs de développement durable (ODD) en garantissant que les recettes issues des impôts soient utilisées efficacement pour soutenir les priorités de développement. Leurs audits permettent d'identifier les opportunités de mobilisation accrue des recettes nationales (MRN), d'améliorer l'allocation du budget aux secteurs prioritaires, et de colmater les fuites de recettes. Les ISC sont donc des parties prenantes indispensables au financement des ODD, et de ce fait des contributeurs majeurs aux objectifs de développement mondiaux. À titre d'exemple, elles utilisent le [Public Financial Management Reporting Framework](#) (PFM-RF, Cadre de rapport de gestion des finances publiques) pour évaluer la capacité des systèmes de GFP pour appuyer les ODD et assurer la préparation aux catastrophes.

Le PFM-RF a été mis en place par l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques anglophones (AFROSAI-E), et a été testé dans plusieurs pays d'Afrique, ainsi qu'au Brésil. Cet outil a été conçu pour permettre des analyses exhaustives de l'efficacité et de l'efficience du système de GFP d'un pays. Il comprend une évaluation basée sur Excel des processus de GFP qui tient compte aussi bien des aspects administratifs que politiques. En matière de procédures fiscales, les sujets centraux incluent, entre autres, la capacité du Ministère des Finances à gérer le développement de sa politique de recettes et sa supervision des autorités fiscales. Le PFM-RF évalue aussi la participation des autorités fiscales à l'élaboration de la politique d'imposition, à la gestion des risques de conformité, à l'intégrité des bases de données des contribuables et au soutien à la conformité volontaire. Il évalue également l'adéquation des objectifs de recettes, l'efficacité des résolutions de litiges fiscaux, les mécanismes de surveillance et les pratiques de publication des recettes.

## Objectifs

Étant donné que les ISC peuvent évaluer l'efficacité et l'efficience des systèmes de GFP nationaux, administrations fiscales comprises, ce webinaire de l'ATI vise à mettre en lumière leur importance en tant que parties prenantes dans le domaine des recettes fiscales. AFROSAI-E en profitera donc pour présenter le PFM-RF. Les ISC de deux pays utilisateurs de ce système évoqueront également leurs expériences pratiques, ainsi que les avantages, les inconvénients et la pertinence de l'outil PFM-RF pour renforcer la MRN. Ainsi, l'ATI encourage le débat et les échanges de connaissances entre ISC et parties prenantes aux processus fiscaux, renforçant in fine leur compréhension mutuelle de leurs rôles respectifs et de leurs opportunités de contribuer aux questions fiscales et de revenus.

## Ordre du jour

14:00 - 14:05	<b>Accueil et mot d'ouverture</b>  <i>Fariya Mohiuddin, Chargée principale de programme, de fiscalité et de politique (au niveau mondial) - Partenariat budgétaire international (IBP) et Co-coordinatrice du Groupe de travail 4 de l'ATI (CGA4)</i>
14:05 - 14:15	<b>Présentation du PFM-RF par l'AFROSAI-E</b>  <i>Edmond Shoko, conseiller technique - Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques anglophones (AFROSAI-E)</i>
14:15 - 14:30	<b>Expérience nationale 1 : Kenya</b>  <i>Anthony Muriuki, responsable d'audit, et Edna Mogaka, chargée d'audit - Bureau de l'auditeur général (OAG), Kenya</i>
14:30 - 14:45	<b>Expérience nationale 2 : Brésil</b>  <i>Paulo Malheiros da Franca Júnior, Directeur de l'Unité d'audit spécialisée en éducation, culture, sports et droits de l'homme - Cour fédérale des comptes (TCU), Brésil</i>
14:45 - 15:15	<b>Débat de groupe avec modératrice</b>  <b>Tous les intervenants</b>  <i>Modéré par Fariya Mohiuddin - IBP / Co-coordinatrice du CG4</i>
15:15 - 15:25	<b>Débat ouvert et Q&amp;R</b>  <b>Tous les participants</b>  <i>Modéré par Fariya Mohiuddin - IBP / Co-coordinatrice du CG4</i>

15:25 - 15:30

**Conclusion et étapes suivantes**

*Modéré par Fariya Mohiuddin - IBP / Co-coordinatrice du CG4*

Le webinaire de l'ATI se tiendra à distance via MS Teams. Un service d'interprétation simultanée en français, en portugais et en espagnol sera disponible. Pour confirmer votre participation, veuillez renseigner le [formulaire d'inscription](#).

Funded by



Facilitated by

